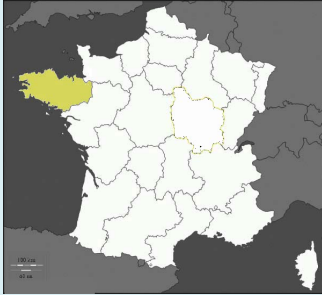


Continuité écologique : l'abaissement du déversoir du moulin du Houël sur la rivière du Leff

Identité du territoire



Localisation : Plourivo, CC Paimpol Goëlo, Côtes d'Armor, Bretagne

Spécificités du territoire :

La rivière du Leff se situe au nord ouest des Côtes d'Armor. Il s'agit d'un petit fleuve côtier long de 60 km. Cette rivière salmonicole est caractérisée par la présence de migrateurs amphihalins (alose, lamproie marine, truite de mer, saumon, anguille). Au delà des poissons migrateurs, le Leff abrite d'autres espèces emblématiques des rivières courantes telles que la truite fario, le chabot mais aussi la loutre et l'écrevisse à pieds blancs.

Pressions identifiées :

Le Leff est caractérisé par une succession importante de biefs de moulins qui affecte la circulation des poissons migrateurs et altère la qualité des habitats biologiques et le fonctionnement hydromorphologique. Le taux d'étagement est proche de 80 % sur la partie basse du cours d'eau. Dans ce contexte le Leff a été classé en « risque de non atteinte du bon état en 2015 » vis-à-vis de la DCE.

Pour aller plus loin...

Site Internet :

www.federation-peche22.com

Structure porteuse de l'action :

Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



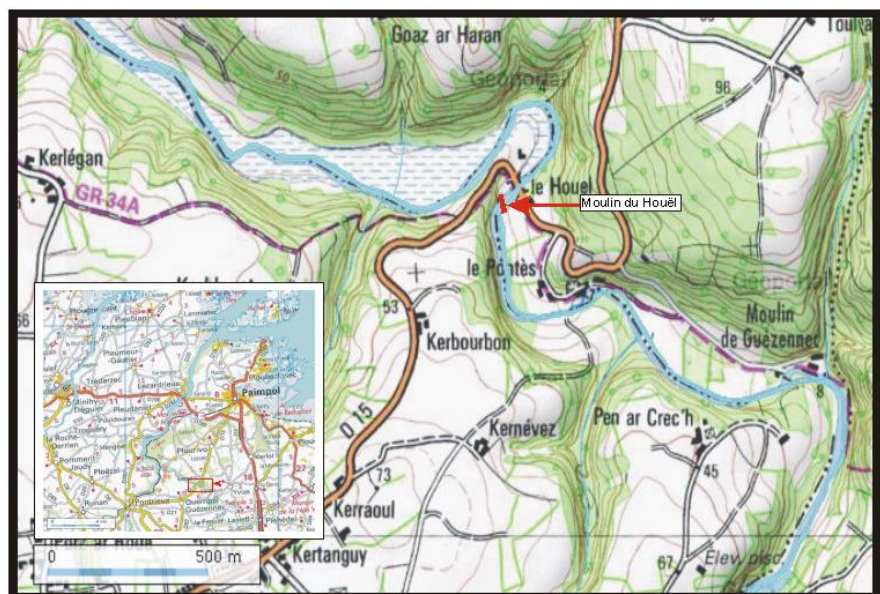
Entrée Thématique	Type d'action
x Paysage	x Restauration / Remise en état
x Milieux aquatiques et humides	x Concertation / Médiation
	x Suivi / Évaluation

Contexte et historique de l'action

Historique de la démarche

Le déversoir du moulin du Houël a été construit entre 1789 et 1832 (cf. carte de Cassini et cadastre Napoléonien). Il est, à cette époque, équipé de deux roues et sert à moudre le blé. Il a été désaffecté en 1925 et appartient à la Fédération de Pêche depuis 1954. Cet ouvrage situé en partie aval n'est alors que légèrement perturbant pour la migration des poissons. Il a toutefois un impact fort sur les habitats puisqu'il modifie les écoulements sur 700 mètres de rivière en amont ; les zones courantes y sont absentes.

Une réflexion a débuté en 2008, basée sur une étude de faisabilité et sur la concertation des acteurs locaux. La Fédération de Pêche a engagé en octobre 2010 des travaux pour abaisser de plus d'un mètre la crête de l'ouvrage (1,30 m).



Carte de localisation du Moulin du Houël

Lien avec les autres démarches du territoire

Directive Cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Cette directive instaure le rétablissement :

- des possibilités de circulation (montaison et avalaison) des organismes aquatiques à des échelles spatiales compatibles avec leurs cycles de développement ;
- des flux de sédiments nécessaires au maintien ou au recouvrement des conditions d'habitat des communautés correspondantes au bon état.

Classement des cours d'eau

L'aménagement est compatible avec le classement des cours d'eau au titre de la continuité écologique dans le cadre de l'article L. 214-17 du Code de l'Environnement.

Contrat territorial Milieux Aquatiques du bassin versant du Leff

Les travaux sont intégrés à la programmation du Contrat et portés par la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor en tant que maître d'ouvrage.

Document d'objectifs Natura 2000 Trégor-Goëlo

Les travaux d'aménagement du déversoir du moulin du Houël sont en lien direct avec les axes D et F du DOCOB et remplissent complètement certains objectifs et propositions d'actions de ces deux axes.

Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'anguille

Le déversoir du moulin du Houël est inscrit dans la liste des ouvrages classés en Zones d'Actions Prioritaires pour l'amélioration de la libre circulation des anguilles en Bretagne sur le Leff publiée en juillet 2009 dans le cadre de la révision du SDAGE Loire-Bretagne.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs :

- Améliorer la migration piscicole ;
- Restaurer les fonctionnalités hydromorphologiques du cours d'eau.

Identification des continuités écologiques

Afin de respecter les objectifs du Grenelle, une liste de 50 ouvrages à aménager d'ici 2012 a été établie à l'échelle du département des Côtes d'Armor. Cette liste résulte des propositions d'un groupe de travail animé par la DDTM. Le barrage du moulin du Houël figure dans cette liste.



Barrage du Moulin du Houël avant les travaux © Hubert Catroux

Description détaillée

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2008	Volonté du Conseil d'Administration de la FDPPMA22 de mener une réflexion sur l'aménagement du déversoir du moulin du Houël. Information des acteurs locaux. Construction du protocole d'étude.	Réunion publique le 26/09/2008
2009	Mise en place du diagnostic et rédaction de l'étude de faisabilité	Relevé topographique Profil en long Profil en travers Relevés sédimentaires
2010	Concertation des acteurs locaux. Rédaction de la déclaration de travaux pour l'instruction réglementaire et de la notice d'incidences. Réalisation des travaux et suivi de chantier.	Réunion publique le 19/02/2010
2011	Valorisation de l'expérience	Réalisation d'un reportage filmé. Mise en place d'un panneau d'interprétation.

Partenaires du projet

Spécificités	Partenaires
Partenaires financiers	Agence de l'Eau Loire Bretagne
	Conseil régional de Bretagne
	Conseil général des Côtes d'Armor
	Fédération Nationale pour la Pêche en France
Partenaires techniques	Syndicat Mixte Environnement Goëlo Argoat (porteur du Contrat Territorial Milieu Aquatique du Leff)
	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema)
	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
Partenaires politiques locaux	Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Paimpol (gestionnaire piscicole du secteur)
	Communauté de Communes Paimpol Goëlo
Partenaires usagers	Pêcheurs
	Habitants et riverains
	Kayakistes

Suivi de l'action

Types de suivi	Modalités
Suivi des frayères de Lamproie marine	Comptage annuel des frayères observées
Suivi d'abondance des juvéniles de Lamproie marine	Protocole Indice d'abondance juvénile de Lamproie marine testé en 2012
Suivi d'abondance des juvéniles de Saumon atlantique	Protocole Indice d'abondance juvénile de Saumon atlantique mis en place annuellement
Présence / absence de l'Alose	Veille réalisée par les pêcheurs locaux

Coût de l'opération et financement

Coût global

Coût	Financeurs	Hauteur
20 166 €	Agence de l'Eau Loire Bretagne	30%
	Conseil régional de Bretagne	30%
	Conseil général des Côtes d'Armor	20%
	Fédération Nationale pour la Pêche en France	12%
	Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	8%

Les coûts indiqués sont TTC



Avant et après travaux © Hubert Catroux

Description détaillée du coût de l'action

Actions	Etapes	Coût
Temps chargé d'études	Etude de faisabilité	0 €
	Concertation des acteurs	
	Notice d'incidence et déclaration de travaux	
	Suivi des travaux	
Travaux	Démolition	4 186 €
	Intervention paysagère	2 153 €
Reportage	Film	6 582 €
	Edition des DVD	1 399 €

Bilan

La rivière a depuis retrouvé des écoulements rapides avec des cailloux et des graviers favorables à la reproduction de l'Alose et de la Lamproie.

Effet sur la population d'Alose

Les aloses n'ont pas encore colonisé le site

Effet sur la population de saumon

Les juvéniles de saumon utilisent les radiers (nouvellement créés) comme zone de grossissement (pêches électriques réalisées en août 2011 et octobre 2013). La surface exploitable par les tacons a donc été augmentée.

Répercussion de l'aménagement sur la pratique de la pêche

La fréquentation est beaucoup plus importante depuis l'aménagement. Les captures de saumons ont aussi été plus importantes.

Répercussion de l'aménagement sur la pratique du canoë

Il est constaté une satisfaction des pratiquants du canoë puisqu'ils ont été associés au projet et que des aménagements ont été réalisés en leur faveur.

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Elus porteur du projet et impliqués dans la démarche.</i> • <i>Concertation des acteurs et usagers gage de l'acceptation locale.</i> • <i>Etude de faisabilité fiable, garante des bénéfices biologiques attendus.</i> • <i>Notice d'incidence réaliste sur les contraintes possibles.</i> • <i>Respect et valorisation de la dimension « patrimoine bâti ».</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Durée de la mise en œuvre du projet (3 ans entre le démarrage de la réflexion et la fin des travaux).</i> • <i>Appropriation locale des aménagements (valorisation et entretien du site post travaux).</i> • <i>Communication post travaux, nécessaire à la compréhension de l'évolution du milieu, insuffisante.</i>

Perspectives

Dates et échéances	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
Jusqu'à l'année 2015	Suivis de frayères à Lamproie marine	Comptages annuels
	Indices d'abondance juvénile de saumon	Pêches électriques
	Présence / absence d'Alose	Observations directes

Transposabilité de la démarche

A l'heure où la réglementation impose le bon état écologique de nos rivières, cette opération est la démonstration qu'il est possible de trouver un compromis d'aménagement entre les besoins écologiques, les attentes des différents acteurs et la valeur patrimonial d'un site.

Valorisation

Les travaux d'aménagement du déversoir du Houël ont été valorisés au travers d'un reportage filmé. L'objectif est d'illustrer la technique d'aménagement de barrage par abaissement de la crête du déversoir. En Côtes d'Armor, d'autres obstacles à la continuité écologique font l'objet de réflexions d'aménagement similaires. Dans cette problématique, ce support doit permettre de sensibiliser et de guider les décideurs et les financeurs dans les choix auxquels ils sont confrontés.



Reportage vidéo

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

L'implication des acteurs et l'acceptation locale du projet n'est possible que par la mise en place d'une démarche de concertation ascendante. Ce processus permet d'aboutir à un compromis dans la définition du projet technique.

Pour aller plus loin

Documents complémentaires

- Document vidéo disponible : www.federation-peche22.com/La-Continuite-Ecologique-sur-Le.html ou via le code QR ci-dessous.
- Document de déclaration de travaux et notice d'incidences, septembre 2010, 70 pages.
Ce document est disponible sur simple demande.

Contact

Hubert CATROUX
Chargé d'étude
7 rue Jean Rostand – 22 440 PLOUFRAGAN
hubert.fd22@orange.fr
federationpeche22@orange.fr



web

02 96 68 15 40

06 85 77 62 08